

## Cours de L1 et L2

Par , le **10/10/2018 à 15:03**

Bonjour, je suis à la recherche des cours de licence de droit, pas tous bien sûr, surtout le cours de droit constitutionnel de 1ère année et le droit administratif de 2ème année serait déjà intéressant pour combler mes lacunes. Je sais pas si j'aurais des réponses mais merci d'avance pour toute aide [smile3][smile4]

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/10/2018 à 07:42**

Bonjour

En effet, je ne pense pas que vous allez obtenir une réponse.

Il serait mieux que vous empruntiez des manuels.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **11/10/2018 à 14:56**

Vous n'aurez surtout pas de réponse du fait d'un droit qui se nomme le droit d'auteur.

Les cours sont la propriété intellectuelle du professeur, il nous en fait part durant les CM, néanmoins, à aucun moment le fait de transmettre ce "savoir" ne s'accompagne d'une autorisation expresse de reproduire ou publier sans l'accord du professeur.

Le mieux, comme le dit très justement Isidore, serait que vous empruntiez des manuels.

Bonne journée ;)

Par **CompteSupprimé**, le **11/10/2018 à 19:36**

Accrochez vous bien Chris,  
certains vendent carrément les cours de L1 aux nouveaux arrivants.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **11/10/2018 à 19:39**

Je ne saurais qui, de l'acheteur ou du vendeur, qualifier de plus stupide des deux.

Celui qui vend des cours avec un mépris total du droit d'auteur, celui qui achète des cours, qu'il obtiendraient gratuitement en venant aux CM ...

Par **Isidore Beautrelet**, le **12/10/2018 à 10:01**

Bonjour

Surtout que certains anciens sont plus généreux et transmettent gratuitement leurs notes aux nouveaux arrivants. Les clés USB circulent pas mal dans les amphi [smile3]

Sauf qu'il faut bien avoir conscience qu'il ne s'agit pas véritablement du cours mais d'une prise de notes du cours. La qualité n'est parfois pas au rendez-vous.

Et surtout le droit est une matière mouvante, il y a forcément des éléments qui changent d'une année à l'autre car il y a eu une loi nouvelle ou un revirement de jurisprudence. Par exemple, le droit des sociétés avec la Loi PACTE

Je ne vous parle même pas du droit du travail et du droit fiscal qui sont des matières qui évoluent constamment. Si bien que des éléments du cours peuvent devenir obsolète en cours d'année.